

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité Social et Economique du 30 avril 2024

NOM	PRESENT(E)	EXCUSE (E)
Laurent CHAPUS (Président)	X	
Laurene MUNIER (RRH - Invitée)	X	
Xavier FAUTRE (Responsable exploitation - Invité)	X	
Sarah PROST (Chargée de missions RH)		X
Annick LEY (Titulaire)	X	
Thierry PERRON (Titulaire)	X	
Isabelle GASC (Titulaire)		X
Stéphane FUSARO (Titulaire)		X
Olivier STEINER (Titulaire)	X	
Christelle BAUDOUIN (Titulaire)	X	
Christian KERVADEC (Titulaire)		X
HINDERHOLTZ Gwendoline (Suppléant)	X	
BEY Annabelle (Suppléant)	X	
BOURGEOIS Clément (Suppléant)		X
YVOIS Robin (Suppléant)		X
PIARULLI Joseph (Suppléant)		X
ENRIETTO Hervé (Suppléant)	X	
BATISTA Cristina (Suppléant)		X

Début de séance : 9h30

L'approbation du procès-verbal du 19.03.2024 sera demandée ultérieurement par mail.

Informations direction :

1. Point activité Commerciale

- Appels d'offre :

Keolis a répondu à une AO pour les piscines de Dijon.

- Tourisme/Occasionnel :

Cumul à fin 2	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	237 975 €	211 100 €	26 875 €	13%
Réemploi SNCF	42 638 €	15 456 €	27 182 €	176%
Global	280 613 €	226 556 €	54 057 €	24%

Cumul à fin 3	Réel	B24	Réel vs.B24	En %
Hors réemploi SNCF	384 690 €	374 966 €	9 724 €	3%
Réemploi SNCF	46 320 €	23 184 €	23 136 €	100%
Global	431 010 €	398 150 €	32 860 €	8%

2. Point sur les effectifs

- Départs CDI en mars 2024 :
 - NOGER Mathieu, 27/03/2024
- Arrivée CDI en mars 2024
 - DRISSI EL BOUZAI, passage en CDI au 18/03/2024
- CDD en cours :

Nom	Prénom	Type Contrat	Emploi occupé
NKOMBO MILEBE	Reussite Bebero	CDD Contrat Apprentissage	ALTERNANT HSE
KLEINE	Yann	CDD Contrat Apprentissage	APPRENTI CARROSSIER-PEINTRE
MICHELIN	Franck	CDD Remplacement	Conducteur 115V
VALLE	Xavier	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
FARKOUS	Abdellah	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR
BASSARD	Francis	CDD Remplacement	Conducteur 115V
BERNARD	Christophe	CDD Remplacement	CONDUCTEUR RECEVEUR

- Recrutements en cours :
 - Responsable d'Exploitation
 - Conducteur Receveur
 - Mécanicien
 - Alternant Contrôleur de Gestion

3. Information Consultation sur l'annexe du Règlement Intérieur concernant la tenue vestimentaire

A eu lieu, un rappel sur les codes vestimentaires communs qui s'imposent à l'ensemble du personnel salarié, et qui a pour objectif que les tenues vestimentaires de chacun soient compatibles avec l'activité de service public assurée par notre entreprise.

Mesure approuvée à l'unanimité.

4. Présentation du Baromètre d'engagement 2024

Enquête annuelle qui se déroulera cette année du 21 mai au 7 juin. Celle-ci a pour objectif de sonder, sur leurs conditions de travail, tous les salariés présents dans l'entreprise au 1er janvier 2024.

Ce questionnaire sera disponible sur les tablettes présentes à l'accueil et par QR code via les affiches et courriers distribués.

L'an passé, Keolis Bourgogne avait répondu à 87% aux questions posées et nous espérons un taux de retour au moins équivalent cette année.

Les étapes clefs : Communiquer au préalable sur l'événement – répondre au questionnaire – analyser les réponses – présentations des résultats et réflexion quant aux différents plans d'actions possibles.

5. Epargne salariale

⇒ Intéressement :

Une enveloppe de 72 475 euros.

Un calcul est fait sur la consommation et la priorisation des véhicules gasoils et hybrides.

On remarque une consommation équivalente mais une émission moindre de CO2. L'image de marque est positive.

Une économie pourra se faire sur la consommation et donc augmenter l'intéressement grâce à une mise en place d'un logiciel sur le module O'Clock permettant un suivi personnalisé pour chaque conducteur à travers leur carte chronotachygraphe.

- Période d'interrogation des salariés par Natixis du 29/04 au 17/05.
- Règlement ou placement du 21/05 au 03/06.

⇒ Participation :

Une enveloppe de 181 431,11 euros.

La diminution de l'enveloppe par rapport à celle de l'an passé s'explique par la baisse du résultat net d'exploitation en comparaison à 2022. Beaucoup de critères rentrent dans le calcul, la diminution est notamment dû à la perte du lot 6B, l'augmentation des charges fixes (salaire, énergie).

- Période d'interrogation des salariés par Natixis du 26/04 au 14/05.
- Règlement ou placement du 15/05 au 29/05.

Pour les nouveaux salariés :

- 1^{er} courrier postal : explication connexion Natixis
- 2^{ème} courrier postal : identifiant et code

Absentéisme :

Depuis le début de l'année le taux d'absentéisme est en augmentation.

Au sein de Keolis Bourgogne, ce taux est plus important en hiver.

L'exploitation fait son maximum pour satisfaire les demandes de congés d'été afin de réduire le taux en été.

Les absences les plus dérangeantes sont celles de courte durée.

Le travail de l'absent doit être redistribué aux présents, ce qui représente une hausse de travail pour ces salariés.

Accidentologie :

La direction félicite l'ensemble des collaborateurs car au cours du mois de mars 2024, le coût total lié à l'accidentologie est de 1969 euros.

Questions des membres du CSE :

Points en attente :

6. Le temps de ménage payé aux conducteurs n'est toujours pas utilisé à bon escient !

La direction confirme que depuis le début de l'année, plusieurs sanctions ont déjà été prises :

- courrier de rappel sur les règles d'entretiens
- des suppressions des 30mn de ménages

La direction réfléchit, sur la mise en place des contrôles continus et la mise à disposition durant le week-end de l'huile moteur, liquide de refroidissement, embout éthylotest...

7. Housse de siège lors de la prise des véhicules par l'atelier :

La direction informe que la consigne sera repassée dans la semaine.

8. Avancement de l'achat du monnayeur :

La direction présente deux modèles qui vont être commandés et précise que la procédure d'obtention sera la même que celle des sacs à dos : donner le choix aux conducteurs.

9. Fontaine à eau des ateliers toujours pas vu de maintenance :

La direction confirme qu'elle n'a toujours pas de réponse de la part de Dallmayr.
Le CSE se note également de relancer le commercial.

Maintenance :

10. Les véhicules Mercedes Hybrides ont beaucoup de défauts, beaucoup de pièces sont changées... sont-ils toujours sous garantie ? Et jusqu'à quel niveau ?

La direction précise que la garantie véhicule est de 24 mois.
Elle précise également, que très peu de panne nécessitent une immobilisation de longue durée et en respectant l'accord groupe signé entre Mercedes et Keolis, certaines réparations peuvent être faite par nos soins.
Nous restons conscients qu'ayant été les premiers à être équipés des véhicules Hybrides, l'innovation nous confronte à quelques ajustements.

11. Le voyage parti en Espagne avec un car dont l'embrayage a été changé il y a un an ; casse déjà, est-ce normal, quel a été le défaut ?

Le responsable d'atelier par l'intermédiaire de la direction confirme qu'un embrayage peut casser à tout moment.
Mais confirme également qu'aucun rapport d'incident n'a été émis par Mercedes prouvant que la casse est la conséquence d'une mauvaise manipulation ou mauvaise utilisation.

Exploitation :

12. Collège DORGELES, malgré l'alerte émise lors de la dernière réunion, l'accès au parking du collège reste toujours aussi délicat (Départ à l'heure du dépôt pour permettre la synchronisation des cars).

La direction va reprendre contact avec le proviseur et la métropole, afin de trouver une solution pour canaliser la sortie des étudiants.

13. Le taux d'absentéisme (maladie et autres) est très élevé ces derniers temps, avons-nous une idée pour quel motif, comment remédier à ce problème ?

Vu en question direction.

14. Avons-nous des informations plus précises sur les conditions de travail et rémunération des conducteurs lors des JO ?

La direction confirme que les conditions de rémunération : « mise à disposition » sont :

- maintien du taux horaire
- sur une base de 151h garantie
- maintien des primes conventionnelles

L'inconnu restant sur les primes négociées en interne, notamment « la garantie d'amplitude ».

La direction va se renseigner et un rendez-vous sera pris avec la RH spéciale Jeux Olympiques.

15. Serait-il possible de passer les arrêts à la demande de la flexo 40 en arrêt fixe ?

La direction présente le nouveau tracé de la flexo 40 validé par la métropole pour la rentrée de septembre 2024 :

- Les arrêts Redoute et Yser passent en arrêt fixe.
- L'arrêt Malines se présentera à l'angle du rond-point.
- L'arrêt Bouchet est déplacé dans l'autre angle du rondpoint.

16. Pourrions-nous avoir le retour des retours de congés de l'été rapidement ?

La direction confirme que le retour de congés d'été est en cours de distribution.

L'exploitation précise et rappelle qu'en cas d'impératif de congés il est nécessaire d'aller directement voir le service pour en informer de vive voix.

La direction précise qu'elle fait le maximum pour contenter tout le monde (CP- repos-REP), les week-end passés du mois d'avril ont été très chargés.

Pour les services Divia de cet été, un sondage sera effectué afin de voir si un roulement en coupure est faisable.

Exemple :

- Sur Divia l'été 2023 nous n'avions besoin que de 24 conducteurs et compte tenu du changement d'offre, cette année nous aurons finalement besoin de 32 conducteurs.
- Les REPS récemment refusés sont dus à une trop grosse demande en même temps, et sur Divia il n'est pas possible d'avoir plus de 3 absents en même temps.

17. Nous avons des conducteurs dit : « GT » « de tourisme » ; pourquoi lors de la vente de séjour et surtout en fonction des prestations vendues ne sont-ils pas dédiés à ce type de voyage ?

Le service exploitation précise que lors de la transmission du planning des séjours, le contenu de ces derniers n'est pas indiqué.

Quelques circonstances exceptionnelles et obligations ont été la cause de quelques désagréments ce dernier mois :

- Effectivement, par manque de temps, le planning de séjours d'avant vacances n'a pas été transmis aux conducteurs GT de référence.
- Des clients réguliers demandent des chauffeurs précis.
- Le planning essaie de satisfaire au mieux les préférences des conducteurs.

Comme mentionné précédemment, dans la réorganisation, redistributions des tâches des services administratifs, il est prévu de revoir le système d'information entre le commercial et le planning.

Sécurité :

18. La première place de stationnement extérieur en sortant du dépôt à droite, pourrait-elle être supprimée afin de n'y laisser qu'un emplacement « poubelles » ? (Véhicule + poubelles = angle de braquage serré).

La direction ne supprimera pas la place, les poubelles présentes ne le sont que très peu de temps et la gêne peut être maîtrisée.

Administratif :

19. Le remboursement des frais de déplacements et autres sont toujours aussi long.

La direction rappelle que le remboursement des frais ne se fait plus en interne mais suit la procédure Keolis : Remboursement effectué par le siège.

Nous n'avons donc pas de visuel sur l'avancement du traitement.

La direction précise que l'envoi des demandes est fait en temps et en heure.

20. Avons-nous des nouvelles de l'intéressement et de la participation ?

Voir info dans le point Direction.

Œuvres Sociales :

21. Info : l'achat d'un répéteur wifi (109€) est programmé pour permettre une meilleure connexion en salle de pause (présentation du lieu d'installation).

Une vérification sera faite sur le bon fonctionnement d'un répéteur.

22. Présentation des plateformes billetteries :

Une présentation de plateformes a été faite mais n'a pas convaincu tout le monde donc il est convenu d'effectuer un sondage auprès des salariés.

23. Présentation du week-end animation au bord d'un Etang :

Approbation à l'unanimité.

24. Présentation du prochain grand voyage :

La Laponie ; une présentation du produit est faite avec une tarification publique. La participation du CSE ne sera connue et répartie que 6 mois avant le départ (date de connaissance exacte du tarif 2026). La mise en vente sera faite très rapidement.

25. Proposition d'un prochain Food truck :

Choix de la date en cours, soit le 11 ou le 20 juin prochain.

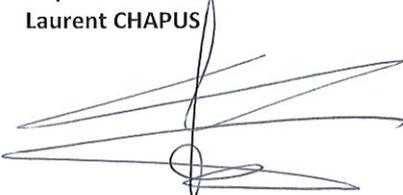
Questions diverses :

- Sécurité à bord des cars : les cars sont équipés (sortis d'usine) d'un bouton alarme, mais celui-ci n'est pas connecté, et rien n'est prévu dans ce sens pour le moment.

Prochaine réunion : 28 mai 2024

Fin de séance : 12h45

Le président du CSE
Laurent CHAPUS



Le secrétaire du CSE
Annick LEY

